



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 4 avril 2022

### COMPETENCE FINANCES

Objet : Budget Général - Compte Administratif 2021

Rapporteur : Jean-Paul VALIGNAT - Doyen

#### Rapport de présentation :

Les résultats sont arrêtés comme suit :

#### INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	1 091 446.17 €
Recettes d'investissement	2 646 792.22 €
Résultat d'investissement de l'exercice	1 555 346.05 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)	- 731 949.40 €

RESTES A REALISER Dépenses d'investissement	136 168.10 €
RESTES A REALISER Recettes d'investissement	51 596.80 €

#### FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement :	4 831 173.64 €
Recettes de fonctionnement :	5 676 388.15 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	845 214.51 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) :	2 757 620.67 €

#### Projet de délibération :

Vu les statuts de la communauté de communes du Pays du Neubourg,  
Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2121-31 et L5211-1,  
Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu Monsieur Jean-Paul Valignat, doyen de l'assemblée, le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- approuve le rapport de présentation,
- approuve le Compte Administratif global du Budget Général 2021, tel que présenté ci-dessus.

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 4 avril 2022****COMPETENCE FINANCES****Objet : Budget Déchets - Compte Administratif 2021**

Rapporteur : Jean-Paul VALIGNAT - Doyen

**Rapport de présentation :**

Les résultats sont arrêtés comme suit :

**INVESTISSEMENT :**

Dépenses d'investissement	130 255.82 €
Recettes d'investissement	155 588.24 €
Résultat d'investissement de l'exercice	25 332.42 €
Résultat d'investissement de clôture (qui tient compte du résultat N-1)	175 775.68 €

RESTES A REALISER Dépenses d'investissement	16 957.80 €
RESTES A REALISER Recettes d'investissement	0.00 €

**FONCTIONNEMENT :**

Dépenses de fonctionnement	3 507 962.76 €
Recettes de fonctionnement	3 439 901.57 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	-68 061.19 €
Résultat de fonctionnement de clôture (qui tient compte du résultat N-1)	0.00 €

**Projet de délibération :**

Vu les statuts de la communauté de communes du Pays du Neubourg,  
Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2121-31 et L5211-1,  
Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu Monsieur Jean-Paul VALIGNAT, doyen de l'assemblée, le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- approuve le rapport de présentation,
- approuve le Compte Administratif global du Budget Annexe Déchets 2021, tel que présenté ci-dessus.



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 4 avril 2022

### COMPETENCE FINANCES

Objet : Budget Annexe SPANC - Compte Administratif 2021

Rapporteur : Jean-Paul VALIGNAT - Doyen

#### Rapport de présentation :

Les résultats sont arrêtés comme suit :

#### INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	1 734.15 €
Recettes d'investissement	3 397.15 €
Résultat d'investissement de l'exercice	1 663.00 €
Résultat d'investissement de clôture (qui tient compte du résultat N-1)	28 343.30 €

#### FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement	256 025.08 €
Recettes de fonctionnement	198 967.10 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	-57 057.98 €
Résultat de fonctionnement de clôture (qui tient compte du résultat N-1)	107 822.68 €

#### Projet de délibération :

Vu les statuts de la communauté de communes du Pays du Neubourg,  
Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2121-31 et L5211-1,  
Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu Monsieur Jean-Paul VALIGNAT, doyen de l'assemblée, le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- approuve le rapport de présentation,
- approuve le Compte Administratif global du Budget Annexe SPANC 2021, tel que présenté ci-dessus.



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 4 avril 2022

### COMPETENCE FINANCES

Objet : Budget Annexe Maison des Artisans - Compte Administratif 2021

Rapporteur : Jean-Paul VALIGNAT - Doyen

#### Rapport de présentation :

Les résultats sont arrêtés comme suit :

#### INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	8 434.79 €
Recettes d'investissement	55 863.73 €
Résultat d'investissement de l'exercice	47 428.94 €
Résultat d'investissement de clôture (qui tient compte du résultat N-1)	8 128.62 €

RESTES A REALISER Dépenses d'investissement	1 360.80 €
RESTES A REALISER Recettes d'investissement	0.00 €

#### FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement	23 692.13 €
Recettes de fonctionnement	69 449.66 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	45 757.53 €
Résultat de fonctionnement de clôture (qui tient compte du résultat N-1)	57 916.28 €

#### Projet de délibération :

Vu les statuts de la communauté de communes du Pays du Neubourg,  
Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2121-31 et L5211-1,  
Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu Monsieur Jean-Paul VALIGNAT, doyen de l'assemblée, le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- approuve le rapport de présentation,
- approuve le Compte Administratif global du Budget Annexe Maison des Artisans 2021, tel que présenté ci-dessus.

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 4 avril 2022****COMPETENCE FINANCES****Objet : Budget Annexe Multi-Services Saint-Aubin - Compte Administratif 2021**

Rapporteur : Jean-Paul VALIGNAT – Doyen

**Rapport de présentation :**

Les résultats sont arrêtés comme suit :

**INVESTISSEMENT :**

Dépenses d'investissement	0.00 €
Recettes d'investissement	620.74 €
Résultat d'investissement de l'exercice	620.74 €
Résultat d'investissement de clôture (qui tient compte du résultat N-1)	0.00 €

**FONCTIONNEMENT :**

Dépenses de fonctionnement	4 417.34 €
Recettes de fonctionnement	5 424.50 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	1 007.16 €
Résultat de fonctionnement de clôture (qui tient compte du résultat N-1)	13 333.86 €

**Projet de délibération**

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg,  
Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2121-31 et L5211-1,  
Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu Monsieur Jean-Paul VALIGNAT, doyen de l'assemblée, le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- approuve le rapport de présentation,
- approuve le Compte Administratif global du Budget Annexe Multi-services Saint-Aubin 2021, tel que présenté ci-dessus.



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 4 avril 2022

### COMPETENCE FINANCES

Objet : Budget Annexe Multi-Services Brosville - Compte Administratif 2021

Rapporteur : Jean-Paul VALIGNAT - Doyen

#### Rapport de présentation :

Les résultats sont arrêtés comme suit :

#### INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	10 243.74 €
Recettes d'investissement	10 070.53 €
Résultat d'investissement de l'exercice	-173.21 €
Résultat d'investissement de clôture (qui tient compte du résultat N-1)	-9 991.74 €

RESTES A REALISER Dépenses d'investissement	252.00 €
RESTES A REALISER Recettes d'investissement	0.00 €

#### FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement	4 099.77 €
Recettes de fonctionnement	14 567.97 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	10 468.20 €
Résultat de fonctionnement de clôture (qui tient compte du résultat N-1)	28 535.39 €

#### Projet de délibération :

Vu les statuts de la communauté de communes du Pays du Neubourg,  
Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2121-31 et L5211-1,  
Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu Monsieur Jean-Paul VALIGNAT, doyen de l'assemblée, le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- approuve le rapport de présentation,
- approuve le Compte Administratif global du Budget Annexe Multi-services Brosville 2021, tel que présenté ci-dessus.



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 4 avril 2022

### COMPETENCE FINANCES

Objet : Budget Annexe Service Aide à domicile - Compte Administratif 2021

Rapporteur : Jean-Paul VALIGNAT - Doyen

#### Rapport de présentation :

Les résultats sont arrêtés comme suit :

#### INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	0.00 €
Recettes d'investissement	2 571.82 €
Résultat d'investissement de l'exercice	2 571.82 €
Résultat d'investissement de clôture (qui tient compte du résultat N-1)	17 889.19 €

RESTES A REALISER Dépenses d'investissement	3 539.28 €
RESTES A REALISER Recettes d'investissement	0.00 €

#### FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement	831 446.75 €
Recettes de fonctionnement	903 538.10 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	72 091.35 €
Résultat de fonctionnement de clôture (qui tient compte du résultat N-1)	-53 977.16 €

#### Projet de délibération :

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg,  
Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2121-31 et L5211-1,  
Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu Monsieur Jean-Paul VALIGNAT, doyen de l'assemblée, le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- approuve le rapport de présentation,
- approuve le Compte Administratif global du Budget Annexe Service Aide à Domicile 2021, tel que présenté ci-dessus.



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 4 avril 2022

### COMPETENCE FINANCES

Objet : Budget Annexe Zone d'activités - Compte Administratif 2021

Rapporteur : Jean-Paul VALIGNAT - Doyen

#### Rapport de présentation :

Les résultats sont arrêtés comme suit :

#### INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	0.00 €
Recettes d'investissement	67 467.60 €
Résultat d'investissement de l'exercice	67 467.60 €
Résultat d'investissement de clôture (qui tient compte du résultat N-1)	74 277.60 €

RESTES A REALISER Dépenses d'investissement	0.00 €
RESTES A REALISER Recettes d'investissement	0.00 €

#### FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement	29 838.58 €
Recettes de fonctionnement	0.00 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	- 29 838.58 €
Résultat de fonctionnement de clôture (qui tient compte du résultat N-1)	16 304.48 €

#### Projet de délibération :

Vu les statuts de la communauté de communes du Pays du Neubourg,  
Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2121-31 et L5211-1,  
Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu Monsieur Jean-Paul VALIGNAT, doyen de l'assemblée, le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- approuve le rapport de présentation,
- approuve le Compte Administratif global du Budget Annexe Zones d'Activités 2021, tel que présenté ci-dessus.





## CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 4 avril 2022

### COMPETENCE FINANCES

Objet : Budget Autonome Office de Tourisme - Compte Administratif 2021

Rapporteur : Jean-Paul VALIGNAT - Doyen

#### Rapport de présentation :

Les résultats sont arrêtés comme suit :

#### INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	1 360.80 €
Recettes d'investissement	1 470.05 €
Résultat d'investissement de l'exercice	109.25 €
Résultat d'investissement de clôture (qui tient compte du résultat N-1)	8 839.76 €

RESTES A REALISER Dépenses d'investissement	7 000.00 €
RESTES A REALISER Recettes d'investissement	0.00 €

#### FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement	88 423.66 €
Recettes de fonctionnement	63 189.91 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	-25 233.75 €
Résultat de fonctionnement de clôture (qui tient compte du résultat N-1)	2 281.92 €

#### Projet de délibération :

Vu les statuts de la communauté de communes du Pays du Neubourg,  
Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2121-31 et L5211-1,  
Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu Monsieur Jean-Paul VALIGNAT, doyen de l'assemblée, le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- approuve le rapport de présentation,
- approuve le Compte Administratif autonome Office de tourisme 2021, tel que présenté ci-dessus.